

JANVIER 2016

STRATÉGIE POUR LA RÉDUCTION DES MENACES BIOLOGIQUES RENFORCER LA SÉCURITÉ BIOLOGIQUE MONDIALE

CONTEXTE

Au moins 75% des agents pathogènes des maladies infectieuses humaines émergentes (notamment Ebola, le VIH et la grippe) sont d'origine animale.

80% des agents qui ont un potentiel d'utilisation bioterroriste sont des agents zoonotiques.

LA SANTÉ HUMAINE ET LA SANTÉ ANIMALE SONT ÉTROITEMENT LIÉES

L'émergence des maladies est un phénomène complexe. La présence d'agents pathogènes infectieux et de toxines dans les populations animales et les produits d'origine animale constitue une menace considérable et permanente pour la santé animale, l'économie, la biodiversité, la sécurité de l'approvisionnement alimentaire (céréales et bétail), la sécurité sanitaire des aliments et la santé publique.

En raison d'un nombre croissant d'animaux et de produits d'origine animale parcourant des distances toujours plus grandes dans des délais de plus en plus courts, et de la concentration accrue de la production alimentaire aux mains d'un nombre restreint de pays et d'entreprises productrices, le monde devient de plus en plus vulnérable aux conséquences néfastes potentielles des maladies animales.

Les maladies animales endémiques sont un fardeau quotidien tant pour la santé que l'agriculture de certains des pays parmi les plus pauvres du monde, entravant le développement économique et social et limitant la disponibilité des denrées alimentaires. Ces mêmes maladies, lorsqu'elles sont introduites dans les pays développés, qui les ont en grande part éradiquées, prolifèrent rapidement, ce qui a de graves conséquences sur la production animale, le commerce, ainsi que la disponibilité et le prix des denrées alimentaires sur les marchés intérieur et international.

Les maladies infectieuses émergentes, y compris celles dont l'évolution leur permet d'échapper aux moyens de contrôle existants (vaccins et agents antimicrobiens), posent un risque sanitaire accru. Les mécanismes d'émergence des maladies sont complexes et souvent très mal compris, mais il est vraisemblable qu'avec l'augmentation des déplacements des hommes et des animaux de par le monde et les conséquences des comportements humains sur l'environnement, la tendance à l'apparition de nouvelles maladies ne pourra que se poursuivre.

LE RISQUE DE DISSÉMINATION ACCIDENTELLE OU DÉLIBÉRÉE D'AGENTS PATHOGÈNES

Toutes les voies potentielles doivent être examinées. Outre les risques posés par les foyers naturels de maladie, le risque qu'une maladie se propage au sein des populations humaines ou animales sensibles suite à la dissémination délibérée ou accidentelle d'un agent infectieux ou d'une toxine est bien réel. Ces menaces biologiques «non naturelles» comportent des risques spécifiques, dans la mesure où les agents pathogènes peuvent avoir été modifiés ou dispersés dans l'intention délibérée d'accroître leur nocivité. Si la probabilité d'une dissémination intentionnelle ou accidentelle demeure relativement faible, son impact, en revanche, comporte une dimension potentielle de catastrophe nationale voire mondiale.

Du fait de leur impact élevé, de leur coût modique, de leur facilité d'acquisition et de propagation et des possibilités de leur faire traverser clandestinement les frontières, les agents pathogènes d'origine animale peuvent servir d'armes biologiques ou être utilisés à des fins de biocriminalité ou de bioterrorisme. La révolution biotechnologique a augmenté les possibilités techniques de modifier ces agents pathogènes (et d'accroître leur disponibilité), pour un coût de plus en plus faible. La grande majorité des agents pathogènes utilisés afin de développer des armes biologiques sont d'origine animale; les maladies qu'ils provoquent sont toutes officiellement listées par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (www.oie.int/maladies-listees).

60% des maladies infectieuses humaines existantes sont zoonotiques

En outre, de plus en plus d'éléments tendent à montrer que les maladies infectieuses se transmettent aussi des humains aux animaux (cas de zoonoses inversées)

Les animaux jouent un rôle important de biocapteurs capables de détecter les disséminations accidentelles ou délibérées d'agents infectieux et de toxines ainsi que les maladies émergentes. Les systèmes de surveillance sanitaire et de renseignement actuellement mis en place pour détecter en continu les nouveaux foyers naturels chez les animaux, dans les pays et aux frontières, sont également à même de détecter les émissions délibérées ou accidentelles.

DES SYSTÈMES DE SANTÉ FORTS ET COORDONNÉS SONT NÉCESSAIRES

La réaction face à un foyer est la même, qu'il s'agisse d'infections naturelles ou d'une dissémination délibérée ou accidentelle. En cas de zoonoses, la mise en place d'une réaction concertée par les secteurs de la santé animale et de la santé publique s'avère essentielle, sachant que les mesures de contrôle sont généralement plus efficaces lorsqu'elles sont axées sur l'élimination ou le contrôle de l'agent pathogène à sa source animale. L'élucidation de l'origine d'un foyer requiert des investigations spécialisées menées à la demande des autorités sanitaires; les Laboratoires vétérinaires sont souvent les premiers à établir cette origine. En cas de suspicion d'une dissémination malveillante, la collaboration avec les forces de l'ordre constitue un aspect important du dispositif de réaction.

Les récents événements (notamment les apparitions de foyers d'Ébola en Afrique de l'Ouest) ont montré qu'en l'absence de systèmes de santé forts et bien gouvernés, une maladie infectieuse peut rapidement se répandre de manière incontrôlable, avec des conséquences catastrophiques et un risque mondial accru. Il est beaucoup plus avisé et plus viable économiquement de proposer un financement durable des services de santé animale et publique, plutôt que d'avoir à gérer une épidémie rendue incontrôlable en raison d'une détection et d'une réponse insuffisantes au niveau national.

Malheureusement, l'apparition de poches d'instabilité civile est vouée à se poursuivre de par le monde. C'est un facteur d'exacerbation potentielle des risques de maladies infectieuses, dans la mesure où l'instabilité civile a souvent pour conséquence le démantèlement des systèmes sanitaires, ou des groupes malveillants pourraient être tentés d'ajouter des armes biologiques à leur arsenal. Les maladies infectieuses sont également susceptibles de provoquer une instabilité dans la mesure où elles peuvent porter atteinte aux niveaux micro et macroéconomiques ou provoquer le tarissement des sources d'approvisionnement alimentaire, ce qui, dans les deux cas, peut conduire les populations à agir de façon inédite et imprévisible.

Le moyen le plus efficace et durable de se prémunir contre les menaces d'une dissémination délibérée et accidentelle d'agents pathogènes d'origine animale consiste à :

- renforcer les systèmes de surveillance, de détection précoce au niveau des exploitations et de réaction rapide en vigueur,
- et pour les dispositifs de sécurité biologique et de biosûreté soutenir les réseaux scientifiques œuvrant pour le bien commun.

Cette approche présente de nombreux avantages indirects pour la santé animale, l'agriculture, la santé publique, la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire, le bien-être animal et l'économie.

LA VISION DE L'OIE : Un monde sûr et protégé contre le risque d'émissions accidentelles ou délibérées d'agents pathogènes d'origine animale, y compris d'agents zoonotiques.

LA STRATÉGIE DE L'OIE POUR LA RÉDUCTION DES MENACES BIOLOGIQUES COMPORTE 5 AXES PRINCIPAUX :

1. LE MAINTIEN DE L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE ET L'ÉLABORATION DE NORMES ET DE LIGNES

DIRECTRICES

Entretenir un réseau mondial d'experts de premier plan et élaborer des normes et des lignes directrices pertinentes et scientifiquement étayées afin d'appuyer les politiques de réduction des menaces biologiques, notamment la détection précoce des catastrophes biologiques et la réponse à leur apporter.

2. UNE BONNE GOUVERNANCE, LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET LA MISE EN ŒUVRE DU CONCEPT «UNE SEULE SANTÉ»

Veiller à ce que les Pays membres de l'OIE disposent des capacités, de l'expertise, des ressources et des modalités de gouvernance nécessaires au respect et à la mise en œuvre des normes et des lignes directrices intergouvernementales qui réduiront les risques d'une utilisation malveillante d'agents pathogènes d'origine animale ou de leur dissémination accidentelle.

LE SIXIÈME PLAN STRATÉGIQUE DE L'OIE (2016-2020)

Cette stratégie s'inscrit avec cohérence dans le Sixième Plan stratégique de l'OIE (2016-2020) (adopté en mai 2015 par l'Assemblée générale des Délégués de l'OIE) et figure dans tous les objectifs de ce plan, à savoir: la communication internationale de la situation mondiale des maladies animales y compris les zoonoses; le développement et la mise en œuvre de normes et de lignes directrices scientifiquement étayées sur la prévention, le contrôle et l'éradication des maladies animales, y compris les zoonoses, et la sécurité des échanges internationaux d'animaux et de produits d'origine animale ainsi que l'excellence des laboratoires; la garantie de l'excellence scientifique de l'information et du conseil; le renforcement des capacités des Services vétérinaires nationaux, y compris en matière de surveillance et de réactivité; et le renforcement de l'influence de l'Organisation sur la conception des politiques, la recherche appliquée et la gouvernance de la prévention et du contrôle des maladies.

Dans le cadre de son mandat consistant à améliorer la santé animale, la santé publique vétérinaire et le bien-être animal dans le monde, l'OIE prend très au sérieux la menace posée par la dissémination accidentelle ou délibérée d'agents pathogènes d'origine animale. La stratégie de l'OIE visant à réduire les menaces biologiques, résumée ci-après, est axée sur le renforcement, l'amélioration et l'amplification des relations réciproques entre les systèmes de santé existants.

3. L'INFORMATION SUR LES MALADIES AU NIVEAU MONDIAL ET LA MISE À JOUR DES MÉTHODES LES PLUS RÉCENTES POUR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DES MALADIES

Assurer la transparence mondiale sur les maladies animales et la diffusion d'informations fiables actualisées, la vérification ou la validation des rumeurs émanant de sources diverses, et la confirmation des foyers de maladies animales, des maladies émergentes, et des événements épidémiologiques majeurs, zoonoses incluses. Diffuser, auprès de la communauté internationale, les informations sanitaires officiellement validées et les méthodes de contrôle les plus récentes.

4. LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE PAYS

Nouer le dialogue avec les partenaires et les acteurs internationaux, (telles l'Organisation Mondiale de la Santé OMS et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture FAO), en particulier les principaux décideurs politiques au niveau national (Délégués auprès de l'OIE, points focaux nationaux et experts des Centres de référence de l'OIE), fournir une expertise technique et procéder chaque fois que nécessaire à un renforcement des capacités en organisant ou en participant activement aux réunions, aux discussions, aux missions conduites dans les pays et aux activités de collaboration

et de planification, afin de s'assurer de la bonne coordination des efforts déployés au niveau international pour réduire les menaces résultant d'une dissémination accidentelle ou malveillante d'agents pathogènes.

5. LA SENSIBILISATION ET LA COMMUNICATION

Faire en sorte que les mesures de réduction des menaces biologiques demeurent au centre des préoccupations politiques et techniques, qu'elles revêtent un caractère durable et qu'elles s'intègrent dans le cadre des grandes orientations des politiques de santé animale en faisant l'objet d'une communication appropriée auprès des intervenants concernés.

LA TRANSPARENCE DE LA SITUATION SANITAIRE MONDIALE

L'amélioration des outils capables de cartographier les situations zoonosaires mondiale, régionales et nationales, zoonoses incluses, est indispensable à la transparence de la situation sanitaire mondiale. Les Pays membres de l'OIE sont légalement tenus de rendre compte au Siège de l'OIE d'occurrences chez les animaux des maladies, émergentes, ainsi que celles listées par l'Organisation. Le partage de ces informations sanitaires en temps et en heure permet une réponse internationale rapide et efficace, en empêchant une plus grande propagation. Tous les Pays membres de l'OIE (180 pays en mai 2015) notifient les événements sanitaires directement en ligne via le Système mondial d'information sanitaire (WAHIS). Une fois validée, l'information est promptement diffusée sur l'interface OIE WAHID (base de données mondiale d'informations sanitaire). WAHIS et WAHID sont primordiaux dans le renforcement de la surveillance et du contrôle des maladies animales, des zoonoses et des maladies émergentes à l'échelle internationale. Ils doivent se développer et évoluer en permanence afin de répondre aux demandes et aux avancées technologiques.